

MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE  
BELGIQUE

Bruxelles, le 1-3-1904

SECRETARIAT.

N<sup>o</sup> 5115/26

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signatur le

Copié le

Retour le

Expédié le

83

1-3-04

A M<sup>r</sup> Missonne  
abbé  
Mons

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice examinera volontiers en vue de son acquisition éventuelle pour les collections de l'Etat, le tableau ~~(en sa reproduction photographique)~~ que vous signalez à son attention par votre lettre du 26 février écoulé. s'il vous convient de l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n<sup>o</sup> 9.

Cet envoi devra, Monsieur, avoir lieu, le cas échéant à vos frais, risques et périls et sans qu'il puisse résulter de ce chef, pour l'Administration des Musées, aucune sorte d'engagement ou de responsabilité.

Il sera utile dans l'occurrence, d'indiquer le prix que vous demandez de l'ouvrage présenté.

7 Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

LE SECRÉTAIRE,

a défaut de tableau la  
C.D. examinera la reproduction  
photographique - si toutefois  
elle est en votre possession -

119

Paris le 26 février 1909.  
ROYAUME DE BELGIQUE  
LETTRES & LEVÉES  
1 - 1 MARS 1909  
Sous le N° 5115/26

Monsieur le Secrétaire,

N'ayant pas eu l'honneur de vous rencontrer au Louvre, je me suis permis de me présenter chez vous hier à 4 h. é.  
J'aurais voulu vous rencontrer, pour vous demander la filière à suivre pour faire classer (et peut-être vendre) un tableau que je possède et que tous les artistes attribuent à Guido Beni.  
C'est une toile de 0.35 x 0.45 représentant une "Vierge de St. Pierre à l'Assommoir".  
Je l'ai rapportée de Rome en juillet dernier.

D'autre part, Des reliquies françaises expulées possè-  
dent quelques miniatures (tableaux) acquises au  
commencement du XVIII<sup>e</sup> s. par la duchesse de Bourg-  
moyne et légées par elle à leur couvent où  
elle était entrée. Elles sont de peintres italiens.

Il est probable qu'elles en vendront l'une ou  
l'autre et des instances sont faites pour qu'elles  
ne les cèdent qu'aux musées du Louvre.

Seriez-vous assez aimable de me faire con-  
naître ce que vous sentiriez éventuellement  
de ces acquisitions par nos musées belges.

Veuillez recevoir, je vous prie, l'assurance  
de ma considération distinguée.

M. O. Bissonne



Bourg.